

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 MARS 2025**

N° 2025-27

*L'an deux mil VINGT-CINQ, le VINGT-HUIT du mois de MARS, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET.*

Date de Convocation :

20/03/2025

Etaient présents :

*Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Brigitte GAUTHIER-DARCET  
Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD, Philippe HERITIER, Philippe BOSQUET, Catherine CORNILLOT*

Date d’Affichage :

20/03/2025

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 9

Absents excusés : David PETITON

Pouvoirs : David PETITON à Véronique DEPREUX

*Formant la majorité des membres en exercice.*

*Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE*

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT**

*Après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2024, le conseil municipal statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement :*

- *Excédent de fonctionnement de 447 857,77 €*
- *Déficit d'investissement de 63 670,12 €*

*Madame le Maire n'a pas pris part au vote et est sortie de la salle du conseil.*

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter au budget primitif pour l'exercice 2025, les résultats de l'exercice 2024 de la façon suivante :*

- *Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 200 000 €*
- *Compte R002 « Excédent de fonctionnement reporté » : 247 857,77 €*
- *Compte D001 « Déficit d'investissement reporté » : 63 670,12 €*

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Le registre dûment signé*

**Véronique DEPREUX**  
Maire



**Jean-François DEROIDE**  
Secrétaire de séance

